

Les terrasses de la Dore

Distance



11 km

Durée



3h15

Dénivelé



+487 m

Balisage



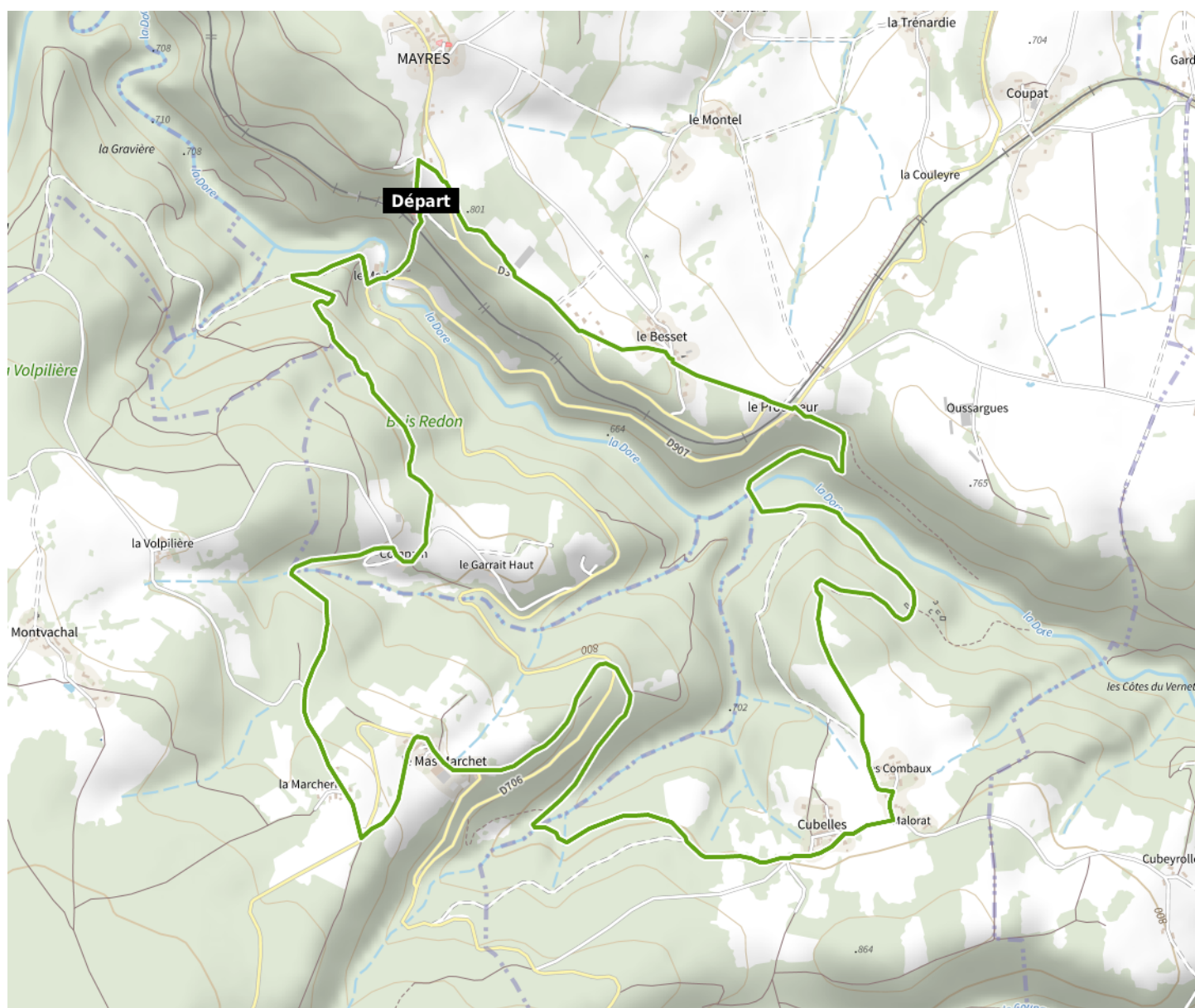
Jaune

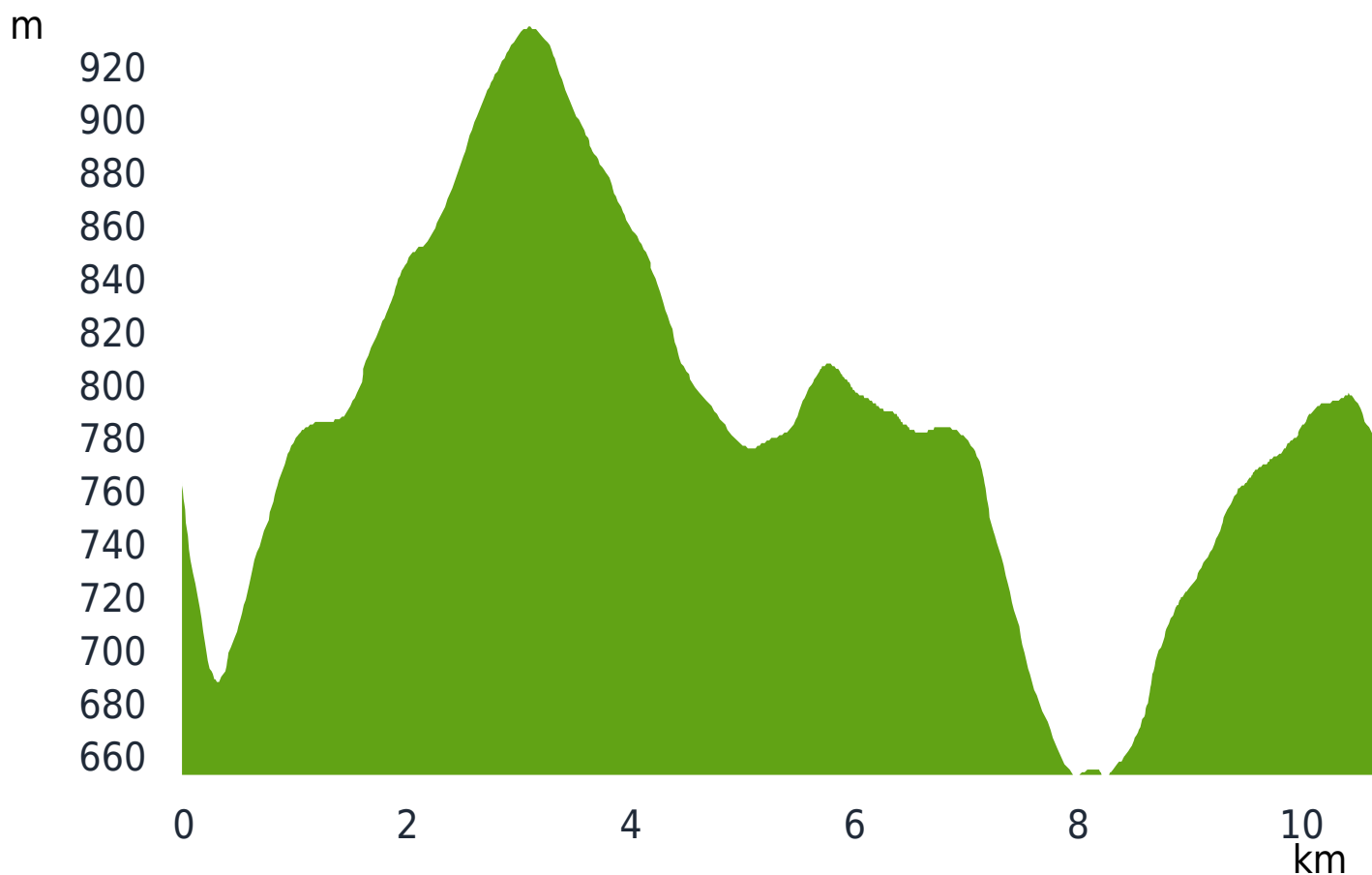


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Mayres

Adresse de départ

Chapelle Notre-Dame de la Roche (Mayres)

63220 Mayres

Accès au point de départ

Depuis le bourg d'Arlanc, emprunter la D907 en direction de Saint-Alyre d'Arlanc. Après 4km, bifurquez à droite sur la D38 en direction de Mayres.

Description du parcours

Depuis le site exceptionnel de Notre-Dame-de-la-Roche, les gorges de la Dore, les lumières magiques et la chapelle, ce circuit passe d'un versant à l'autre de la Dore avec de beaux points de vue sur Mayres, la vallée de La Dore et les monts du Forez.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du parking, prendre le chemin qui descend puis passer sous la voie ferrée et descendre jusqu'à la route. Tourner à droite, puis après la dernière maison du Merle, suivre la piste à droite sur 300 m. Prendre le premier chemin à gauche montant fortement. Prendre le chemin à gauche à flanc de colline pendant environ un kilomètre. À la route, tourner à droite, traverser Compains.

Étape 2 : À la sortie de Compains, suivre le chemin à gauche. Continuer toujours sur le même chemin. À la route, tourner à gauche vers la Marcherie. Traverser le hameau et continuer jusqu'à la D 201 (vue sur la plaine d'Arlanc et les monts du Forez). Traverser la D 201 et prendre le chemin qui descend sur la gauche (vue sur Mayres, la plaine d'Arlanc et les monts du Forez). Dans le Mas Marchet, suivre la D 201 à droite et traverser le hameau.

Étape 3 : À la dernière maison, descendre le chemin à gauche. À la patte d'oie, poursuivre à droite jusqu'à la D 906 a. Tourner à gauche sur 10 m, traverser la route et emprunter le chemin tout de suite à droite. Traverser le ru, puis suivre la piste forestière sur la gauche (vue sur les monts du Forez). À la route, continuer en face pour entrer dans Cubelles. Traverser le hameau et garder toujours la même route.

Étape 4 : 150 m plus loin, tourner à gauche pour rentrer dans les Combaux. À l'entrée du hameau, suivre le chemin à gauche. À la patte d'oie, rester sur la droite et rejoindre les ruines de Gardailat. Garder toujours ce chemin descendant jusqu'à la Dore. Emprunter le pont de Varre et remonter par ce chemin jusqu'au Procureur.

Étape 5 : Traverser la D 38 et la voie ferrée et, 30 m plus loin, monter en face vers le Besset (vue sur la plaine d'Arlanc et les monts du Forez). Dans le Besset, poursuivre en face sur la même route. À la D 38, poursuivre à droite et, 250 m plus loin, suivre le chemin à droite. Traverser le bois et rejoindre de nouveau la D 38. Prendre le chemin en face sur 100 m, puis descendre à gauche le long du champ pour rejoindre la chapelle.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.